



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 90
(2016, chapitre 2)

Loi n° 1 sur les crédits, 2016-2017

Présenté le 22 mars 2016
Principe adopté le 22 mars 2016
Adopté le 22 mars 2016
Sanctionné le 23 mars 2016

Éditeur officiel du Québec
2016

NOTES EXPLICATIVES

Cette loi autorise le gouvernement à payer sur le fonds général du fonds consolidé du revenu, pour l'année financière 2016-2017, une somme maximale de 15 332 397 535,00 \$, représentant quelque 29,7 % des crédits à voter pour chacun des programmes des portefeuilles énumérés à l'annexe 1.

Cette loi indique, en outre, dans quelle mesure le Conseil du trésor pourra autoriser des transferts de crédits entre programmes ou portefeuilles.

Enfin, cette loi approuve les prévisions de dépenses d'un montant de 3 771 398 169,00 \$ et les prévisions d'investissements d'un montant de 545 626 586,00 \$, représentant quelque 28,5 % des prévisions de dépenses et quelque 25,1 % des prévisions d'investissements des fonds spéciaux énumérés à l'annexe 2.

Projet de loi n° 90

LOI N° 1 SUR LES CRÉDITS, 2016-2017

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds général du fonds consolidé du revenu une somme maximale de 15 332 397 535,00\$ pour le paiement d'une partie du Budget de dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2016-2017. Cette somme est constituée comme suit :

1° une première tranche de 12 916 347 800,00\$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant 25,0 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2016-2017;

2° une tranche additionnelle de 2 416 049 735,00\$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant quelque 4,7 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2016-2017.

2. Le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre programmes ou portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrits au Budget de dépenses.

Il peut, de plus, dans les cas autres que le transfert d'une partie d'un crédit visé au premier alinéa, autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes d'un même portefeuille, dans la mesure où un tel transfert n'a pas pour effet d'augmenter ou de réduire de plus de 10 % le montant du crédit autorisé par la loi, déduction faite, le cas échéant, de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision.

3. Les prévisions de dépenses et d'investissements des fonds spéciaux présentées à l'annexe 2 sont approuvées pour l'année financière 2016-2017. Ces sommes sont constituées comme suit :

1° une première tranche de 3 302 891 275,00\$, représentant 25,0 % des prévisions de dépenses du Budget des fonds spéciaux 2016-2017 et une tranche additionnelle de 468 506 894,00\$, représentant quelque 3,5 % des prévisions de dépenses du Budget des fonds spéciaux 2016-2017;

2° une première tranche de 542 883 400,00\$, représentant 25,0% des prévisions d'investissements du Budget des fonds spéciaux 2016-2017 et une tranche additionnelle de 2 743 186,00\$, représentant quelque 0,1% des prévisions d'investissements du Budget des fonds spéciaux 2016-2017.

4. La présente loi entre en vigueur le 23 mars 2016.

ANNEXE 1

FONDS GÉNÉRAL

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement des territoires	28 971 950,00	
PROGRAMME 2		
Modernisation des infrastructures municipales	106 210 400,00	30 189 600,00
PROGRAMME 3		
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	152 118 725,00	360 000 000,00
PROGRAMME 4		
Administration générale	15 591 325,00	
PROGRAMME 5		
Promotion et développement de la région métropolitaine	30 713 850,00	43 070 330,00
PROGRAMME 6		
Commission municipale du Québec	835 650,00	
PROGRAMME 7		
Habitation	107 615 025,00	
PROGRAMME 8		
Régie du logement	5 272 800,00	
	<hr/>	<hr/>
	447 329 725,00	433 259 930,00

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	103 757 650,00	102 501 300,00
PROGRAMME 2		
Organismes d'État	112 811 975,00	2 373 100,00
	<hr/>	<hr/>
	216 569 625,00	104 874 400,00

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Secrétariat du Conseil du trésor	21 810 325,00	
PROGRAMME 2		
Fonctions gouvernementales	47 365 825,00	
PROGRAMME 3		
Commission de la fonction publique	1 053 825,00	
PROGRAMME 4		
Régimes de retraite et d'assurances	1 111 125,00	
PROGRAMME 5		
Fonds de suppléance	338 705 725,00	
PROGRAMME 6		
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	13 491 850,00	12 270 000,00
	423 538 675,00	12 270 000,00

CONSEIL EXÉCUTIF

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Cabinet du lieutenant-gouverneur	189 600,00	
PROGRAMME 2		
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	22 254 450,00	
PROGRAMME 3		
Affaires intergouvernementales canadiennes	3 190 825,00	
PROGRAMME 4		
Affaires autochtones	66 394 625,00	14 000 000,00
PROGRAMME 5		
Jeunesse	9 661 625,00	5 000 000,00
PROGRAMME 6		
Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	2 191 925,00	
PROGRAMME 7		
Affaires maritimes	190 075,00	175 000,00
	104 073 125,00	19 175 000,00

CULTURE ET COMMUNICATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	14 092 725,00	
PROGRAMME 2		
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	149 237 850,00	12 731 880,00
PROGRAMME 3		
Charte de la langue française	7 322 400,00	
	<hr/>	<hr/>
	170 652 975,00	12 731 880,00

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Protection de l'environnement	42 136 150,00	3 830 000,00
PROGRAMME 2		
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1 278 275,00	
	<hr/>	<hr/>
	43 414 425,00	3 830 000,00

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations	84 156 725,00	13 450 750,00
PROGRAMME 2		
Interventions relatives au Fonds du développement économique	71 359 000,00	
PROGRAMME 3		
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	47 252 875,00	
PROGRAMME 4		
Condition féminine	2 326 950,00	
	205 095 550,00	13 450 750,00

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Administration	43 071 375,00	
PROGRAMME 2		
Soutien aux organismes	17 741 250,00	
PROGRAMME 3		
Aide financière aux études	219 346 175,00	
PROGRAMME 4		
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	2 367 919 025,00	931 234 700,00
PROGRAMME 5		
Enseignement supérieur	1 345 258 650,00	301 639 950,00
PROGRAMME 6		
Développement du loisir et du sport	18 530 025,00	4 700 000,00
	4 011 866 500,00	1 237 574 650,00

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion des ressources naturelles	18 620 175,00	3 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	18 620 175,00	3 000 000,00

FAMILLE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Planification, recherche et administration	16 866 450,00	1 250 000,00
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide à la famille	543 926 900,00	158 568 100,00
PROGRAMME 3		
Condition des aînés	7 298 975,00	
PROGRAMME 4		
Curateur public	12 477 625,00	
	<hr/>	<hr/>
	580 569 950,00	159 818 100,00

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Direction du Ministère	10 046 325,00	
PROGRAMME 2		
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	28 087 000,00	
PROGRAMME 3		
Service de la dette	1 500 000,00	
	<hr/>	
	39 633 325,00	

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Forêts	79 349 325,00	55 000 000,00
PROGRAMME 2		
Faune et Parcs	31 322 350,00	15 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	110 671 675,00	70 000 000,00

IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Immigration, Diversité et Inclusion	74 922 825,00	
	<hr/>	
	74 922 825,00	

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Activité judiciaire	8 249 625,00	179 300,00
PROGRAMME 2		
Administration de la justice	71 628 550,00	13 992 700,00
PROGRAMME 3		
Justice administrative	3 629 650,00	3 515 100,00
PROGRAMME 4		
Accessibilité à la justice	45 575 650,00	15 191 900,00
PROGRAMME 5		
Autres organismes relevant du ministre	5 826 050,00	941 300,00
PROGRAMME 6		
Poursuites criminelles et pénales	30 677 175,00	2 450 000,00
	<hr/>	<hr/>
	165 586 700,00	36 270 300,00

PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Le Protecteur du citoyen	3 769 350,00	
PROGRAMME 2		
Le Vérificateur général	7 399 400,00	725 000,00
PROGRAMME 4		
Le Commissaire au lobbying	827 250,00	
	11 996 000,00	725 000,00

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Affaires internationales	24 253 900,00	
	<hr/>	
	24 253 900,00	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Fonctions de coordination	34 995 275,00	
PROGRAMME 2		
Services dispensés à la population	4 638 605 150,00	
PROGRAMME 3		
Office des personnes handicapées du Québec	3 166 925,00	
	<hr/>	
	4 676 767 350,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Sécurité, prévention et gestion interne	168 193 025,00	11 574 400,00
PROGRAMME 2		
Sûreté du Québec	153 024 175,00	140 140 500,00
PROGRAMME 3		
Organismes relevant du ministre	12 187 025,00	
	<hr/>	<hr/>
	333 404 225,00	151 714 900,00

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Promotion et développement du tourisme	34 498 700,00	
	<hr/>	
	34 498 700,00	

TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES
TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Infrastructures et systèmes de transport	156 366 475,00	
PROGRAMME 2		
Administration et services corporatifs	13 940 675,00	
	<hr/>	
	170 307 150,00	

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Mesures d'aide à l'emploi	200 535 975,00	65 000 000,00
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide financière	732 537 175,00	75 000 000,00
PROGRAMME 3		
Administration	115 201 350,00	15 000 000,00
PROGRAMME 4		
Travail	4 300 725,00	2 354 825,00
	<hr/>	<hr/>
	1 052 575 225,00	157 354 825,00

ANNEXE 2

FONDS SPÉCIAUX

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES		
Budget de dépenses	<u>30 280 500,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	30 280 500,00	

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS RELATIF À CERTAINS SINISTRES		
Budget de dépenses	1 025 325,00	
Budget d'investissements	65 000,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	1 025 325,00	
Budget d'investissements	65 000,00	

CULTURE ET COMMUNICATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS AVENIR MÉCÉNAT CULTURE		
Budget de dépenses	1 250 000,00	
FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS		
Budget de dépenses	<u>4 610 575,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	5 860 575,00	

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS VERT		
Budget de dépenses	216 772 625,00	
Budget d'investissements	1 619 975,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	216 772 625,00	
Budget d'investissements	1 619 975,00	

ÉCONOMIE, SCIENCE ET INNOVATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
CAPITAL MINES HYDROCARBURES		
Budget de dépenses	118 750,00	
FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Budget de dépenses	<u>103 159 000,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	103 277 750,00	

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE		
Budget de dépenses	16 831 875,00	
FONDS POUR L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE UNIVERSITAIRES		
Budget de dépenses	<u>6 250 000,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	23 081 875,00	

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES		
Budget de dépenses	62 619 500,00	12 100 000,00
Budget d'investissements	191 250,00	
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		
Budget de dépenses	28 744 825,00	
Budget d'investissements	10 402 875,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	91 364 325,00	12 100 000,00
Budget d'investissements	10 594 125,00	

FAMILLE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS		
Budget de dépenses	6 820 000,00	9 300 000,00
FONDS DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE		
Budget de dépenses	581 071 500,00	314 501 300,00
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS		
Budget de dépenses	5 312 500,00	4 687 500,00
TOTAL		
Budget de dépenses	593 204 000,00	328 488 800,00

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT		
Budget de dépenses	601 700,00	
FONDS DU BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION		
Budget de dépenses	680 375,00	
Budget d'investissements	8 750,00	
FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL		
Budget de dépenses	330 775,00	992 325,00
FONDS DU PLAN NORD		
Budget de dépenses	43 753 000,00	75 187 500,00
FONDS RELATIF À L'ADMINISTRATION FISCALE		
Budget de dépenses	215 612 150,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	260 978 000,00	76 179 825,00
Budget d'investissements	8 750,00	

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES – VOLET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER		
Budget de dépenses	129 618 225,00	47 500 000,00
Budget d'investissements	2 500 000,00	
	<hr/>	<hr/>
TOTAUX		
Budget de dépenses	129 618 225,00	47 500 000,00
Budget d'investissements	2 500 000,00	

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS ACCÈS JUSTICE		
Budget de dépenses	3 851 500,00	
Budget d'investissements	1 000,00	
FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS		
Budget de dépenses	6 307 975,00	
Budget d'investissements	20 000,00	
FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
Budget de dépenses	9 528 950,00	
Budget d'investissements	382 500,00	525 000,00
FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC		
Budget de dépenses	10 056 950,00	
Budget d'investissements	291 425,00	
FONDS RELATIF AUX CONTRATS PUBLICS		
Budget de dépenses	1 041 250,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	30 786 625,00	
Budget d'investissements	694 925,00	525 000,00

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX		
Budget de dépenses	384 750 000,00	
FONDS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX		
Budget de dépenses	52 493 925,00	
Budget d'investissements	4 551 100,00	
FONDS POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE		
Budget de dépenses	10 042 875,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	447 286 800,00	
Budget d'investissements	4 551 100,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES SERVICES DE POLICE		
Budget de dépenses	144 586 450,00	
Budget d'investissements	3 818 900,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	144 586 450,00	
Budget d'investissements	3 818 900,00	

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE		
Budget de dépenses	34 362 350,00	
Budget d'investissements	112 500,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	34 362 350,00	
Budget d'investissements	112 500,00	

TRANSPORTS, MOBILITÉ DURABLE ET ÉLECTRIFICATION DES
TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS AÉRIEN		
Budget de dépenses	17 992 500,00	
Budget d'investissements	2 500 000,00	
FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT		
Budget de dépenses	28 975 300,00	
Budget d'investissements	11 237 225,00	
FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
Budget de dépenses	9 100 000,00	
Budget d'investissements	739 400,00	2 218 186,00
FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE		
Budget de dépenses	818 758 875,00	
Budget d'investissements	497 700 250,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	874 826 675,00	
Budget d'investissements	512 176 875,00	2 218 186,00

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME		
Budget de dépenses	5 869 950,00	4 238 269,00
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	258 134 875,00	
FONDS DES BIENS ET DES SERVICES		
Budget de dépenses	22 384 325,00	
Budget d'investissements	642 500,00	
FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE		
Budget de dépenses	5 281 525,00	
Budget d'investissements	5 362 500,00	
FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	21 207 450,00	
Budget d'investissements	736 250,00	
FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES		
Budget de dépenses	2 701 050,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	315 579 175,00	4 238 269,00
Budget d'investissements	6 741 250,00	

